

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 137 (1992)
Heft: 1

Erratum: Erratum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

alors le seul canal de communication dont l'impartialité ne saurait être mise en doute.

En outre, la NNSC, sans être la « police » de la Zone de conférences, en est certainement la conscience. En effet, les quatre délégations sont toujours présentes lors d'événements particuliers. Parmi eux, je mentionnerai :

- les manifestations organisées à PMJ par la RPDC, comme celle qui a eu lieu le 13 août 1991 au cours de laquelle les manifestants du Nord auraient aimé que deux étudiants franchissent la frontière vers le Sud;
- la remise par la KPA/CPV de dépouilles de soldats de l'UNC tombés pendant la Guerre de Corée, ainsi que la restitution de Nord-Coréens noyés, emportés lors de crues des rivières à la saison des pluies;

- le passage d'une délégation d'un pays vers l'autre;
- la visite de personnalités de haut rang: le président allemand Weizsäcker, le ministre des Affaires étrangères belge Mark Eyskens, ou notre conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, par exemple.

Les deux côtés sont conscients du fait que quatre pays neutres sont là, observent et seront impartiaux et intransigeants dans le rapport qu'ils feront des événements, dont certains, nous l'avons vu, peuvent revêtir une extrême gravité, se déroulant dans la JSA. On constate dès lors que, « militaire » à ses débuts, la mission de la NNSC est maintenant essentiellement « diplomatique ».

Enfin, les délégations de la NNSC ont une vision différente du problème coréen

que les Américains, par exemple. Elles ne sont pas partie de l'accord d'armistice et ne se trouvent dès lors aucunement adversaires du Nord ni du Sud. Les quatre neutres ont accès au Nord; même si cet accès est restreint, il permet une vision plus proche de la réalité que celle perçue par le Sud. Cette position exceptionnelle donne à la NNSC, en tant qu'observatrice et témoin, une importance certaine, car elle se distance de la polémique des deux parties de la MAC. La NNSC est en mesure de présenter à ses visiteurs étrangers une image neutre – et dès lors digne de foi –, d'attirer leur attention sur les problèmes actuels et d'attendre de ces visiteurs une meilleure compréhension de ce qui se passe en Corée.

(A suivre)

B. Sz

Erratum

Dans le numéro de novembre, une malheureuse erreur s'est glissée dans la légende de la photo illustrant l'« Aide-mémoire pour le chef de section mécanisée » présenté par le lieutenant Jean-Marc Wintgens. Il ne s'agissait pas de chars 68 camouflés, mais bien entendu de M 113 (réd).